

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

« Installation Régies Son et Lumière » 2025

Organisme de formation

Centre National des arts du cirque
Adresse : 1 rue du cirque 51000 Châlons-en-Champagne
N° d'enregistrement en préfecture : 21510115151
- Label Qualité : QUALIOP (valable jusqu'au 01/12/2024)
Interlocuteur à disposition des stagiaires : MILLERO Mikael – 03.26.21.80.48 – formations@cnac.fr

Tél : 03 26 21 12 43
Mail : formations@cnac.fr
N° Siret : 341 372 522 00019

Type de formation

- En présentiel
- Certification : OUI (RNCP36514)
Obtention du TITRE DE TECHNICIEN DE CIRQUE
Habilitation électrique BS/BE – Travail en hauteur

Date d'inscription : avant le 10/12/2024

Réponse à candidature : avant le 16/12/2024

Objectifs pédagogiques

- Participer à l'installation hors tension de l'éclairage et à l'installation d'une diffusion sonore d'une scène de cirque, sous la responsabilité d'un électricien ou régisseur.

Public concerné, effectifs

- Technicien.ne.s et/ou artiste de cirque
Cette formation n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap.

Effectif minimum : 6

Effectif maximum : 12

Prérequis

- Certificat médical pour le travail en hauteur

Dates, durée et lieu de la formation

Cette formation, composée de 3 blocs de compétence, peut-être suivie en continue ou séparément.
Du 3 février au 22 février 2025

Durée totale : 17 jours, 119 heures

Durée hebdomadaire : 35 heures

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

CNAC – 1 rue du cirque – 51000 Châlons-en-champagne

Tarif de la formation

Coût du stage par participant : **2 700 €**

Coût journalier : 122,72 €

Coût horaire : 22,68 €

Formation éligible au CPF

Assujetti à la TVA : Oui Non

Contenu de la formation

➤ Installation régie Son et Lumière – 119 heures

Préparer et vérifier le matériel d'éclairage et de sonorisation à partir de la fiche technique lumière et sonorisation et du plan scénique.

- Connaître et préparer tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la régie lumière (gobos projecteurs, gradateurs, puissances électriques, stock de sécurité...) et son (matériel de sonorisation, élingues de sécurité, câbles, trépied, systèmes d'accroche...).
- Contrôler l'état apparent du matériel (élingues de sécurité, crochets, câbles électriques, DMX, câbles audio et hauts parleurs, accroches...) et alerter en cas de matériels manquants ou défectueux.
- Réaliser la répartition du matériel préparé dans le respect des consignes

Participer au montage et la mise en sécurité d'une installation d'éclairage et d'une installation de sonorisation à partir de la fiche technique et/ou du plan de rigging (d'accroche).

- Positionner et fixer les projecteurs / l'équipement de sonorisation sur les structures (enceintes de diffusion, hauts parleurs) conformément aux règles de sécurité et en tenant compte des différentes contraintes (scéniques, thermiques, acrobatiques, mécaniques, rigging, décor...).
- Réaliser le branchement électrique des projecteurs et autres appareils d'éclairage dans le respect des procédures de sécurité appropriées
- Effectuer le raccordement des hauts parleurs selon les consignes et dans le respect des règles de sécurité.
- Tester les installations d'éclairage et réaliser des réglages le cas échéant.

Démonter les installations des matériels d'éclairage et de sonorisation en toute sécurité

- Vérifier la mise hors tension des matériels d'éclairage et de sonorisation afin de prévenir tout risque d'accident.
- Réaliser le démontage du matériel de sonorisation, des câbles et des projecteurs et autres appareils d'éclairage dans le respect des règles de sécurité.
- Contrôler l'état des matériels d'éclairage et de sonorisation, puis alerter en cas de matériels défectueux.
- Réaliser le nettoyage et rangement des matériels d'éclairage et de sonorisation (hauts parleurs, micros, capteurs, câbles...) en s'assurant de la présence de tous les éléments mentionnés sur la fiche de préparation et dans le respect des consignes.

Habilitation électrique – personnel non-électricien BS – BE – Manœuvre – HOV

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques en BT
- Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire en basse tension

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques

Méthode pédagogique : Formation en présentiel sur 2 sites différents :

Cours théoriques et cas pratiques, Exercices pratiques, Exercices d'observation, d'analyse et de synthèse
Discussions, échanges

Moyens techniques à la disposition des stagiaires :

Salle de cours et centre de ressources (documents, ordinateurs, vidéothèque) pour la théorie
Piste de cirque équipée de son et lumière
Chapiteaux, boîte noire, studio
Matériel technique pédagogique

Modalités d'évaluation

Bloc 3 : Installer le matériel d'éclairage et de sonorisation sur une structure

1. Test de connaissance écrit. Composé de questions ouvertes et fermées, de schémas/photos à commenter, de problèmes à résoudre
2. Cas pratique écrit. À partir d'un plan scénique et d'une liste de matériels proposés, il est demandé au candidat de sélectionner et positionner le matériel nécessaire à l'installation de l'éclairage et de la sonorisation.

Profil des formateurs-trices pressentis (es)

Quentin BONNARD	Régisseur son et lumière
François MALNOVIC	Régisseur son et lumière

Débouchés

Employeurs	Type d'embauche
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cirques ▪ Ecoles de cirque ▪ Évènementiels ▪ Festivals ▪ Parcs d'attractions ▪ Clubs de vacances ▪ Prestataires d'équipements acrobatiques ▪ Théâtres, cabarets 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intermittent du spectacle ▪ CDD ▪ CDI ▪ Entrepreneur

Enquête de satisfaction

